

VOIRIE

*La grille d'égout **devant l'école** a été nettoyée par la SERAM en octobre 2015. Il faut faire un signalement au service voirie Mairie qui fera appel à la Seram, chaque fois qu'un nettoyage est nécessaire

***Gour de Roubaud** : les riverains nous signalent un problème d'insécurité pour les automobilistes à la sortie du Gour.

Le feu vert se déclenche après une minute d'attente devant le détecteur. La compréhension de la croix rouge sur le feu tricolore apparaissant peu évidente aux usagers du Gour de Roubaud, une solution doit être trouvée pour la sécurité tous. A réfléchir...

Par ailleurs, il est demandé aux automobilistes descendant du village, de respecter les marquages au sol pour ne pas empiéter sur la voie de sortie des usagers du Gour de Roubaud.

* **Chemin de la Clue** : zone non désherbée par MPM car appartient encore au propriétaire : « Coprim Régions » promoteur constructeur immobilier.

* **Chemin des Bellons** : une réunion s'est tenue en décembre 2015, avec les représentants la mairie et MPM concernant les ralentisseurs.

La proposition suivante a été retenue pour la pose de chicanes. Projet ci-dessous

